

## Feuille de route pour le rapport de conjoncture 2019

Le rapport de conjoncture porte centralement sur les thématiques de recherche et leur évolution (thématiques émergentes, thématiques déclinantes ; thématiques sur lesquelles la recherche française est en pointe vs. en retrait ; thématiques à développer ou à soutenir ; etc.).

Le terme « thématiques » désigne à la fois :

- les champs et domaines – disciplinaires et interdisciplinaires – de recherche,
- les questionnements scientifiques développés dans ces domaines,
- les objets de recherche spécifiques au sein de (ou à l'interface entre) ces domaines,
- les débats théoriques plus larges/généraux concernant un champ ou un ensemble de champs scientifique(s)

### **Règlement intérieur des sections (extrait)**

*Art. 1.2 – - Analyse de la conjoncture et de ses perspectives*

Les sections et CID, de façon séparée ou conjointe, procèdent à l'analyse de la conjoncture scientifique nationale et internationale et de ses perspectives d'évolution. Elles font en particulier ressortir les points forts et les points faibles de la recherche française, les thèmes émergeant à l'échelle internationale ainsi que les perspectives de valorisation, en mettant aussi en valeur la relation entre les disciplines.

Lors de la deuxième [désormais : la troisième] année de leur mandat, les sections et CID établissent un rapport de conjoncture.

Toutes les données statistiques et les informations pertinentes sont mises à disposition de la section ou de la commission par le CNRS.

Sur proposition des présidents de section ou commission et en liaison avec les conseils scientifiques d'institut, le président du CNRS peut décider que les analyses de prospective, conduites par le Comité national de la recherche scientifique, donnent lieu à des missions d'études en France et à l'étranger. Elles sont confiées à des membres des sections ou commissions auxquels des personnalités extérieures peuvent être associées. Il peut être procédé, dans les mêmes conditions, à l'audition de personnalités françaises ou étrangères qualifiées.

Lors de la réunion de la CPCN du 10 octobre 2018, nous avons décidé d'intégrer dans l'analyse les implications des « conditions de production » (au sens large : démographie, organisation, financement, évaluation...) et des pratiques de la recherche sur les thématiques de recherche et sur leur évolution.

La conjoncture demandée concerne la recherche française dans son ensemble. Mais compte tenu de la position particulière du CoNRS et de la connaissance fine qu'ont les sections de la « recherche CNRS » (recherche conduite par les chercheurs CNRS et, plus largement, au sein des unités propres ou associées au CNRS) des analyses plus détaillées seront dédiées à cette dernière.

A la suite de discussions en CPCN et d'échanges avec la direction du CNRS, nous avons convenu de produire un rapport de conjoncture composé de 3 parties.

## A. Chapeau

La première partie du document contient un ensemble d'informations générales visant à préciser le contexte du rapport de conjoncture et l'évolution de ce contexte depuis le précédent rapport (2014).

Ce chapeau traitera notamment des points suivants (voir en annexe un ensemble de précisions sur ces différents points) :

- Science et société ; enjeux sociaux, économiques et culturels de la recherche
- La recherche en France : organisation, situation, évolutions ; place du CNRS
- UMR et UPR
- Conjoncture des sections, du CNRS, de la recherche française : une démarche multi-niveaux

Ce chapeau, qui n'a pas vocation à être nécessairement très long, est important pour se mettre en capacité d'analyser les « conditions de production » de la recherche et leurs implications sur les dynamiques scientifiques.

## B. Rapports de conjoncture des sections

La deuxième partie du rapport est composée des rapports de conjoncture des sections et CID. Ces rapports, typiquement d'une quinzaine de pages (entre 50,000 et 60,000 signes, espaces compris) mais parfois plus courts, suivront un plan libre, adapté aux spécificités de la section. Cependant, pour préparer et faciliter le travail de synthèse (cf. partie C du document), les sections et CID s'attacheront systématiquement à traiter les trois sujets suivants :

### 1. *Thématiques*

Avec une attention particulière pour les points suivants :

- Les thématiques de recherche et leur évolution (se référer aussi au rapport de conjoncture précédent (2014) voire aux éditions antérieures)  
(thématiques émergentes, thématiques déclinantes ; thématiques sur lesquelles la recherche française est en pointe vs. en retrait ; thématiques à développer ou à soutenir ; etc.)
- Thématiques à l'interface avec d'autres sections ou instituts ; évolution de ces thématiques d'interface
- Cohérence du périmètre de la section  
Des liens étroits avec tout ou partie d'une autre section pourraient justifier d'envisager une fusion. Réciproquement, une distance croissante entre communautés au sein d'une même section pourrait justifier d'envisager une dissociation.

### 2. « *SWOT CNRS* »

Avec une attention particulière pour les points suivants :

- Forces et faiblesses de la recherche conduite dans les unités propres ou associées au CNRS (mais pas par les seuls chercheurs CNRS), en termes de thématiques mais aussi en termes de dispositifs de recherche (grands équipements, données, réseaux internationaux...)
- Bilan pluriannuel des recrutements CNRS en termes de thématiques et de méthodes de recherche
- Enjeux de l'évolution de la démographie de la communauté scientifique dans le champ de la section (par thématique)

### 3. *Organisation et pratiques de la recherche*

Analyse centrée sur les liens (réciproques) entre évolution des thématiques de recherche, évolution de l'organisation et évolution des pratiques.

Avec une attention particulière pour les points suivants :

- Évolution de l'organisation de la recherche dans le champ de la section (structures, financement) et implication sur l'activité scientifique (les domaines, les questions, les objets, les approches, les méthodes, les pratiques de recherche)
- Nouveaux outils pour la recherche (moyens lourds, outils mutualisés, bases de données) et évolutions thématiques liées au développement de ces outils

NB : Les rapport de conjoncture des CID font l'objet d'une réflexion spécifique, partagée avec les (principales) sections concernées.

### **C. Synthèse et analyses transversales**

Cette troisième partie propose une synthèse d'ensemble des rapports de conjoncture des sections et CID et une analyse des principaux enjeux transversaux qui ressortent de ces rapports. Des synthèses intermédiaires dans le périmètre des instituts pourront également être effectuées à l'initiative des sections et CID concernées.

Une attention particulière sera apportée aux points suivants :

- Thématiques inter-sections et inter-disciplines
- « SWOT CNRS » pour les thématiques interdisciplinaires (inter-instituts) qui ressortiraient comme des thématiques stratégiques pour le CNRS : à investir, à soutenir (voire à abandonner ?)
- Enjeux en termes d'organisation, de personnels, de financement et d'instrumentation de la recherche au CNRS (et au-delà ?)
- Évolution possible du positionnement et du périmètre de certaines sections (si pertinent)
- Enjeux de parité dans les carrières des chercheuses et chercheurs du CNRS
- Développement de la science ouverte et évaluation des activités de recherche

**Annexe : items susceptibles d'être traités dans un chapeau du rapport de conjoncture commun à l'ensemble des sections et CID du CoNRS.**

*NB : Certains éléments mentionnés ci-dessous pourraient également trouver leur place dans la synthèse (troisième partie du rapport).*

**A. Science et société**

- La recherche scientifique et ses remises en causes (de natures diverses) dans un monde de « post-vérités » et de « faits alternatifs »
- Recherche et environnement social et économique; recherche partenariale; recherche citoyenne
- Recherche publique, recherche privée (par exemple dans quelques domaines stratégiques : santé, numérique, énergie...)
- Science ouverte
- Réseaux numériques
- Ethique professionnelle ; rôle du comité national dans la promotion et la garantie de pratiques professionnelles éthiques

Pour chacun de ces aspects des liens entre science et société, on s'interrogera notamment sur deux grands enjeux : les enjeux en termes d'évolution des thématiques de recherche (effets sur la priorité relative accordée, ou déniée, à tel domaine de recherche notamment) et les enjeux pour l'évaluation scientifique (principes, critères, pratiques, usages).

**B. La recherche en France : organisation, situation, évolutions ; place du CNRS**

*Il s'agit ici de faire une courte synthèse raisonnée des éléments de diagnostic, d'analyse et de prévisions disponibles, pas de produire des éléments nouveaux.*

- La place de la recherche française en Europe et dans le monde ; la place du CNRS dans la recherche française : quels critères d'évaluation ?
- Liens entre CNRS et autres établissements de l'ESR ; liens entre recherche et formation
- La politique française de recherche (SNR, CGI, CIR...) et la place de la recherche dans l'économie et la société françaises (notamment : devenir des docteurs dans et hors ESR) ; la place du CNRS dans le dispositif national de recherche
- Paysage (après 10 ans de réformes structurelles de l'ESR), en centrant évidemment sur la recherche, mais qui n'est évidemment pas entièrement séparable des évolutions affectant l'enseignement supérieur :
  - o autonomie des universités et relations avec le CNRS ;
  - o structuration locale et dynamique de sites; politique de site du CNRS ; évolution éventuelle de la répartition par sites des ressources CNRS (chercheurs, IT, laboratoires, délégations, dispositifs divers...)
  - o structuration nationale et réseaux de recherche; rôle du CNRS dans cette structuration
  - o évolution de la visibilité et du rayonnement de la recherche française ;
  - o dispositifs d'évaluation des structures (avec l'AERES puis le HCERES)
- La recherche interdisciplinaire ; zoom sur l'interdisciplinarité au CNRS (en particulier dans les laboratoires)
- Attractivité du CNRS (y compris au plan européen et international). Politique d'attractivité. « Recrutement jeune » sur postes statutaires, en particulier : fusion des grades CR2-CR1 et évolution de l'ancienneté (post-doctorale) des CR recruté.e.s.

### **C. UMR et UPR**

*Il s'agit ici de préciser en quoi les UMR et UPR constituent un sous-système du système national de recherche publique, et un sous-système pertinent pour appréhender la conjoncture scientifique nationale dans son ensemble. [Car, de fait, le CoNRS ne dispose d'une vue raisonnablement exhaustive que de la recherche conduite dans les UMR et UPR.]*

- Les UMR et UPR, « briques de base » du dispositif national de recherche ou dispositifs parmi d'autres ?
- Personnels CNRS dans les UMR et UPR : situation, évolution. Carrière des personnels (IT, par corps et par BAP, et chercheurs, par corps); conditions de travail; (pénurie de) personnels d'appui à la recherche dans les UMR (IT et BIATSS)
- Directrices et directeurs d'unité de recherche : évolution des fonctions ; satisfaction au travail ; accompagnement (pendant et après un mandat de direction d'unité)
- Quel(s) modèle(s) d'unités de recherche ? (taille, nombre de tutelles, multi-sites)
- Les UMR et UPR au défi (?) des labex, équipex, instituts Convergence, EUR et autres ERC
- Modalités d'exercice de « l'autorité parentale conjointe » des établissements de tutelle sur les UMR

### **D. Conjoncture des sections, du CNRS, de la recherche française**

*Méthode d'élaboration et mode d'emploi du rapport de conjoncture*

- Conjoncture autour de quelques grandes thématiques (pluridisciplinaires) : en complément (ou à la place ?) des RC des sections et CID, sur des (un petit nombre de) thématiques de recherche pluridisciplinaires (intersections, inter-instituts) sous forme de contributions *ad hoc* (par des groupes de travail mobilisant des représentants des sections concernées)
- Le cas échéant : méthode d'identification/de définition de ces thématiques pluridisciplinaire ; modalités de travail inter-sections